



Philippeville, le 30 janvier 2024

---

## **Froidchapelle**

### **OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

**CLDR du 23 janvier 2024**  
**Maison de la Ruralité – Froidchapelle**

---

#### **Ordre du jour de la réunion :**

---

1. Présentation de l'ODR aux nouveaux membres
2. Approbation du PV de la réunion du 26 septembre 2023
3. Accueil des nouveaux membres
4. Rapport annuel 2023
5. Information 1ere demande de convention
6. Recomposition du Comité d'attribution logements tremplins
7. Information Plan Pollec 3
8. Divers

#### **1- Présentation de l'ODR aux nouveaux membres**

---

Les nouveaux membres ont été invités avant la présentation du rapport annuel afin de leur présenter l'Opération de Développement Rural (ODR) de Froidchapelle. Les points suivants sont détaillés :

- L'objectif & les caractéristiques
- Les acteurs
- Le déroulement
- La participation citoyenne
- Le Programme Communal de Développement Rural

L'ODR est une réflexion collective et citoyenne sur l'ensemble des aspects qui font la vie de votre commune rurale (agriculture, économie, emploi...). De cette réflexion est né un programme qui fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes (= les projets) à entreprendre dans vos villages de 2022 à 2032. C'est le Programme communal de développement rural, le PCDR.

Il est disponible sur le site de l'Opération de Développement Rural ainsi que toutes les informations y relatives : [www.pcdr-froidchapelle.info](http://www.pcdr-froidchapelle.info)

Un focus spécifique est fait sur la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :

Pendant toute la durée de l'ODR, la CLDR épaula le Conseil communal. Cette commission est représentative de la population : les membres proviennent de différentes classes d'âge, de différents villages et milieux socio-économiques. Elle est composée de citoyens de la commune et de représentants du Conseil communal (max. 1/4). Elle se réunit au minimum 4 fois par an et chaque fois qu'un sujet le nécessite.

Les règles de fonctionnement de la CLDR sont présentées via son Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) avant de laisser place à un moment d'échange (questions-réponses).

### **Est-ce qu'une fois tous les projets réalisés on peut en introduire de nouveaux ?**

L'ensemble des fiches-projets inscrites dans le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) sont actées et il n'est plus possible (hormis via une demande d'addendum, procédure longue dans laquelle il faut justifier pourquoi le projet n'avait pas été inscrit lors de la rédaction du PCDR) d'ajouter des projets.

De plus, il ne s'agit pas d'une enveloppe fermée. Pour chaque activation d'une fiche-projet, une demande de subside est introduite auprès de la direction du développement rural (sans certitude de réponse positive). Les projets peuvent cependant être réalisés via d'autres sources de financement (notamment lors d'appels à projets) ou sur fonds propres.

### **Qu'attendez-vous de nous (nouveaux membres) si le listing des projets est déjà figé ?**

Les projets sont classés par lots, le lot 1 comprend 5 projets, jugés comme prioritaires lors de la rédaction du PCDR. Les fiches-projets contiennent toutes les informations utiles à la réalisation concrète du projet (localisation, estimation financière détaillée, esquisse...).

Le lot 2 comprend 11 projets moins détaillés (pas d'estimation financière) que les projets de lot 1.

Le lot 3 est composé de 29 fiches-projets ne comprenant qu'une description succincte du projet.

Le rôle des membres de la CLDR est d'envisager chaque année la programmation à 3 ans des projets (quelles fiches-projets vont être activées). Une fois la fiche activée, le rôle de la CLDR sera d'orienter le travail du bureau d'études en charge de l'avant-projet. La CLDR étant un relais de la population, son avis permettra d'avoir un projet correspondant au plus près des besoins réels de la population et des réalités locales.

Après cette première partie, l'ensemble des membres se réunit. Monsieur le Bourgmestre introduit la séance dans la Maison de la Ruralité puis laisse la parole à la FRW.

## **2- Approbation du PV de la réunion du 16 septembre 2023**

---

Pas de remarques, le PV est approuvé.

## **3- Accueil des nouveaux membres de la CLDR**

---

La CLDR acte la démission de monsieur Lionel DIPIERDOMENICO et accueille ses nouveaux membres :

- Olivier BOUCHAT – Erpion
- Marc DEPRETER – Vergnies
- Pascal LEROY – Froidchapelle
- Jean-Louis CONREUR – Froidchapelle
- Maryse CROVATTO – Froidchapelle
- Louis DE RIECK – Boussu-Lez-Walcourt
- Myriam RAVOISIN – Boussu-Lez-Walcourt
- Xavier VIGNERON – Boussu-Lez-Walcourt
- Mireille BACHELART – Boussu-Lez-Walcourt

Chaque membre se présente via un tour de table.

#### 4- Rapport annuel de l'ODR précédente

Le Rapport Annuel est rédigé chaque année par le Collège et l'Administration communale, en collaboration avec la CLDR et la FRW. Il doit être transmis à l'Administration régionale (DGARNE), au Pôle Aménagement du Territoire, à la Ministre de la Ruralité pour le 31 mars. Il est donc à l'ordre du jour de chaque CLDR de début d'année.

Ce rapport, qui comporte 4 parties, vise à faire le point, chaque année, sur l'état d'avancement des projets et sur la dynamique participative menée sur la commune.

- La première partie présente la situation générale de l'opération avec les projets réalisés, en cours ou en attente
- La deuxième partie reprend un état d'avancement des projets en convention DR
- La troisième partie décrit le rapport d'activités de la CLDR (les réunions tenues)
- La quatrième partie mentionne la programmation pour les 3 années à venir.

Le rapport annuel doit être approuvé par le Conseil communal.

#### **Situation générale de l'opération précédente (projets réalisés/en attente)**

Chaque membre a reçu en même temps que son invitation, un tableau reprenant la liste des projets mentionnant leur état d'avancement. Il est précisé que la forme du rapport à changer (tableau Excell).

#### **Avancement des projets en convention DR**

Deux projets ont été réalisés en 2023 : La Maison de la Ruralité et l'aménagement du centre de Fourbechies.

#### **Situation générale de l'opération en cours**

##### ***FP 1.1 Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt***

Demande de convention le réalisée le 24 février 2023 afin de débloquer les subsides Développement Rural. Les informations sur le projet sont détaillées au point 5. Information 1ere demande de convention

##### ***F.P 1.5 Développer des liaisons douces entre les villages et les LACS/entre les villages***

Via les projets inscrits dans le Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI<sup>1</sup>) :

- Création d'un quai TEC à l'Aquacentre ☐ 75.600€
- Aménagement de voiries à la rue de Froidchapelle et du Pont de Pierre à Erpion ☐ 241.234€
- Création d'une liaison piétonne entre le hall sportif et l'école libre ☐ 121.663€
- Création d'une liaison cyclable entre le lac de la Plate Taille et Vergnies ☐ 257.947€

##### ***F.P 2.5 Améliorer l'offre en matière d'accueil de la petite enfance***

Création d'une crèche à B-L-W, financée via le plan cigogne  
Monsieur le Bourgmestre précise que la capacité est de 28 places.

##### ***F.P 2.7 Poursuivre et développer les actions en faveur de la nature***

L'administration Communale répond chaque année à l'appel à Projets BiodiverCité

##### ***F.P 3.20 Création d'un parc naturel***

La Commune de Froidchapelle fait partie des 5 communes qui composent le Parc National Entre-Sambre-et-Meuse créé en 2023

<sup>1</sup>PIMACI = le Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité.

Via la réalisation de la Maison de la Ruralité, plusieurs projets ont pu être initiés :

**F.P 3.6 Développer les actions culturelles à la Maison de la Ruralité**

Nouvelle collaboratrice touristique & culturelle entrée en fonction le 15/09/23

**F.P 3.3 Améliorer la communication et promouvoir les actions touristiques sur l'entité**

La MDR crée différents post/publications/vidéo sur la promotion du territoire

**F.P 3.15 Actualiser et diversifier les moyens de communication de la commune**

La MDR crée différents post/publications/vidéo sur la promotion du territoire et travail sur une nouvelle mise en page du bulletin communal

**F.P 2.4 Lutter contre l'insalubrité des logements et améliorer leur efficacité énergétique**

Des permanences du Guichet de l'énergie sont organisées tous les 2e jeudis du mois

**Le rapport annuel de la CLDR**

3 réunions de la CLDR ont eu lieu en 2023 :

- La première** (01/03/2023 – 12 p) rapport annuel, information sur le projet PIMACI, l'appel à projet cœur de village, 1<sup>e</sup> demande de convention
- La deuxième** (26/09/2023 – 12 p), information sur le recrutement des nouveaux membres, sur la 1<sup>e</sup> demande de convention et sur les missions/objectifs de la Maison de la Ruralité
- La troisième** (20/10/23) inauguration de la Maison de la Ruralité

**Programmation à 3 ans**

Concernant la partie 4 du rapport annuel, la programmation des projets sur 3 ans, la CLDR approuve la proposition suivante du Collège :

- **2024 – 2.1 Aménagement d'un espace de convivialité à Boussu-lez-Walcourt**
- **2025 – 1.4 Développer une infrastructure propice aux circuits-courts à l'entrée de Froidchapelle**
- **2026 – 1.2 Aménagement global du centre de Froidchapelle**

Chaque fiche-projet est présentée et est disponible sur le site de l'ODR. Il est précisé que la fiche-projet 2.1 « Aménagement d'un espace de convivialité à Boussu-lez-Walcourt » complète le projet en cours Fiche-projet 1.1 « Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt », les deux fiches n'en étant qu'une initialement.

**Un membre demande quelle est la stratégie derrière les projets, est-ce de développer le tourisme ou au contraire de préserver la quiétude des lieux ?** La stratégie est détaillée dans le PCDR via la partie 4, concernant le tourisme, le défi inscrit est : « Redonner une vision locale et solidaire au secteur touristique tout en créant de nouvelles opportunités économiques diversifiées et adaptées à un contexte rural ». Monsieur le Bourgmestre précise que le PCDR est consultable à l'administration communale.

**5- Information 1<sup>ère</sup> demande de convention**

Fiche 1.1 « Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt »

Objectif du projet : le réaménagement du centre de village en un espace agréablement verdurisé, convivial et multifonctionnel. Et redonner à cet espace sa vocation de cœur de village.



**Estimation financière**

±  
+/-690.000€

**Subvention DR :**

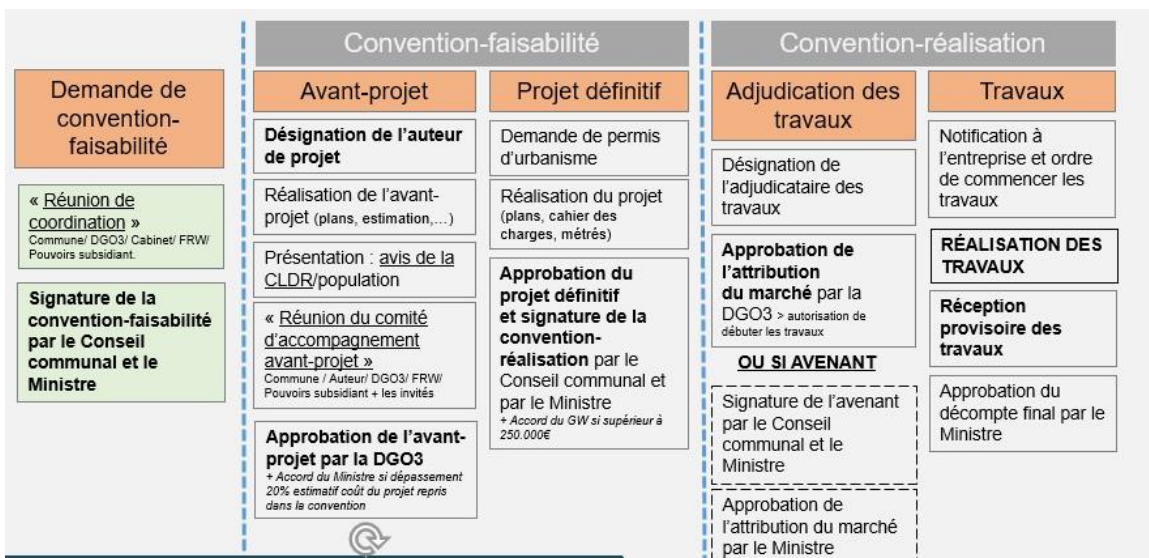
Taux de subvention  
80%

Assiette de  
subvention 500.000€

Plafond de  
subvention 400.000€

Le projet a été négocié le 24/02/23 avec le développement rural et la DGO1 (division des routes) avec notamment une demande d'élargissement du périmètre initial afin de créer sur la N589 un plateau et assurer la sécurisation de tous les usagers de la place (pour relier la placette devant le Foyer culturel) et d'atténuer le sentiment de scission de la place provoqué par la traversée de la N589

Une Convention Faisabilité de 20.000€ a été obtenue pour engager un auteur de projet qui sera chargé de réaliser l'avant-projet (plans, estimation...).



**Un membre demande ce qu'il adviendra des bulles à verres ainsi que l'accès pour les camions**, il est rappelé qu'il ne s'agit ici que d'une esquisse qui sera amenée à évoluer suite aux remarques de la CLDR et des habitants de Boussu-lez-Walcourt lors de la présentation de l'avant-projet par l'auteur.

**Il est demandé si l'avant-projet est présenté sous forme de maquette.** Habituellement les auteurs présentent des plans ou une esquisse.

**Les membres notifient que la rue de la Poterie crée parfois une mécompréhension via les GPS qui la confondent avec la rue du Cercle.**



## 6- Recomposition du Comité d'attribution logements tremplins

Suite à la démission de monsieur Lionel DI PIERDOMENICO, monsieur Damien DIOTAVELLI se pose candidat pour le Comité d'attribution logements tremplins.

## 7- Information Pollec 3

Les communes de Froidchapelle, Chimay et Momignies se sont unies et engagées dans un plan d'Actions en faveur de l'Énergie et du Climat. Exemple de mesures :

- Développement d'un réseau d'énergie thermique (Froidchapelle)
- Actions en faveur de la mobilité douce sur les trois communes
- Actions en faveur de la biodiversité sur les trois communes
- Etablissement d'un cadastre et/ou d'une comptabilité énergétique des bâtiments communaux et du CPAS
- Défi zéro watts dans les écoles des trois communes
- Permanences du Guichet de l'Énergie
- Thermographie aérienne du territoire
- Sensibilisation des agriculteurs (des entreprises et de l'industrie) à l'utilisation rationnelle de l'énergie au sein de leurs infrastructures

Le Collège Communal souhaite intégrer 2 membres de la CLDR au Comité Pollec3, madame Anne AELGOET et monsieur Jean-Pol BOUILLOT se portent volontaires.

## 8- Divers

### Réunion BiodiverCité

Rendez-vous le 13 mars 2024 18h30-20h à la Maison de la Ruralité pour la conférence gratuite « A chaque ville, à chaque village, ses hirondelles » animée par Charles Carels du Groupe de Travail Hirondelles d'Aves-Natagora.

### Dernières réactions

**Un membre demande où en est l'aménagement du centre de Froidchapelle**, comme aucune demande de convention n'a encore été introduite le projet n'est pas encore initié.

**Un membre demande ce qu'il peut apporter à la CLDR si tout est déjà figé**, un membre témoigne du travail de la CLDR. Il explique le long processus pour définir les projets et rappelle que les projets évoluent (exemple : le centre de Vergnies) grâce à la CLDR par rapport à leur version initiale. **La question de la sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation rationnelle de l'énergie est abordée.** Monsieur JASPART explique que le Comité Pollec va être mis en place justement pour réfléchir à ses questions.

**Un membre demande comment sensibiliser les jeunes au monde agricole, elle propose un jardin partagé.** Ces réflexions sont à partager avec Dominique Delférière en charge du PCDN (Programme Communale de Développement de la Nature).

**Photo de la nouvelle composition de la CLDR.**

